

Département de
Seine-et-Marne

Commune de
Villeneuve-Saint-Denis

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de Villeneuve-Saint-Denis

Séance du 3 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Peggy PHARISIEN, Maire.

Membres présents : M. Michel BAZERBES, M. Philippe IMBERT, M. Patrick RAOULT, M. Sayah NEBBOU, Mme Sabrina N'KOUKA ZOLA, M. Ba-Son PHAM, Mme Catherine DESMAREST

Date de convocation
28.06.2023
Date d'affichage
28.06.2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 14
Présents : 8
Absents : 6
Pouvoirs : 6
Votants : 14

Membres absents excusés :

M. Philippe VANACKER pouvoir à Mme Sabrina N'KOUKA ZOLA
M. Olivier VICTORIEN DIT RICHARD pouvoir à M. Philippe IMBERT
Mme Isabelle MESBAH pouvoir à M. Patrick RAOULT
M. Marc RABOT pouvoir à M. Michel BAZERBES
Mme Danielle CZAINSKA pouvoir à Mme Peggy PHARISIEN
M. Jimmy PETIT pouvoir à M. Sayah NEBBOU

Secrétaire de séance : M. Philippe IMBERT

N° 11/2023

OBJET : ASSOCIATIONS – Détermination du montant de la subvention communale 2023

VU la délibération n° 06/2023 en date du 6 avril 2023 approuvant le vote du budget pour l'année 2023 pour un montant de 23 000,00 €,

VU les demandes de subvention dûment formulées par écrit par les différentes associations, tel annexé à la présente délibération,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal,

APPROUVE l'attribution des subventions aux associations telles que récapitulées dans le tableau annexé à la présente délibération,

DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts au budget (article 6574)

Accusé de réception en préfecture
077-217705102-20230703-11-2023-DE
Date de télétransmission : 04/07/2023
Date de réception préfecture : 04/07/2023



ADOpte PAR 14 VOIX POUR
Pour Extrait certifié conforme,
En Mairie le 4 juillet 2023,
Le Maire,
Peggy PHARISIEN